



PRIMATURE

Le ballet de passation de service



Le siège de la primature

Plus d'une semaine après la publication du gouvernement Anatole Collinet Makosso, les ministres s'installent au rythme des passations de service qui s'enchaînent. Denis Christel Sassou N'Guesso, Edith Delphine Emmanuel Adouki, Paul Valentin Ngobo, Honoré Sayi, Irène Mboukou, Luc Okio et Destinée Hermella Doukaga ont officiellement pris leurs fonctions le vendredi et samedi.

Pages 2-5 et 16

EXÉCUTIF

Voici la préséance des membres du gouvernement Makosso

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a publié le 21 mai un décret fixant la préséance des membres du gouvernement

Page 9

TRANSPORT FLUVIAL

Des smartphones orientent désormais les navigants



Photo de famille

Au cours d'un séminaire organisé le 22 mai à Brazzaville, il a été présenté aux navigants une application à base de laquelle ils vont désormais s'appuyer au moyen des smartphones pour connaître en temps réel leur position dans

les chenaux navigables, les obstacles existants et le balisage.

« Les navigants pourront suivre leur déplacement sur l'écran de leur smartphone de nuit au lieu de rechercher avec peine des signaux sur les berges par des projecteurs », a déclaré le chef de service hydrographie au Groupe d'intérêt économique-service commun d'entretien des voies navigables, Levy Sylvre Ayissou.

Page 16

ENTREPRENEURIAT

Plus d'un milliard FCFA pour financer des plans d'affaires des jeunes

Dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) des jeunes âgés de 18 à 39 ans, la Banque mondiale vient d'octroyer au gouvernement un montant de 1,5 milliard FCFA devant permettre aux bénéficiaires d'acquérir du matériel nécessaire au lancement de leurs activités. Selon un communiqué du PDCE, « ce financement additionnel a pour objectif d'augmenter la productivité et les revenus des entreprises familiales et des micro-entreprises, en vue d'améliorer leurs compétences et de développer leurs techniques tout en leur apportant un soutien financier susceptible de lever la contrainte liée à l'accès au financement ».

Page 6



Des jeunes soudeurs formés par le PDCE/DR

Éditorial

A voir

Page 2

ERUPTION DU NYIRAGONGO

Goma épargné par la coulée de lave

La coulée de lave descendue des flancs du volcan Nyiragongo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), jusque vers Goma s'est arrêtée dans les faubourgs de la ville, a constaté dimanche matin un vidéaste de l'AFP.

Page 13

ÉDITORIAL

A voir

Si il est une assemblée générale à laquelle le monde entier doit accorder aujourd'hui la plus grande attention c'est bien celle qui réunit en Europe, depuis hier et jusqu'au 1er juin, les cent quatre-vingt-treize Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Se tenant en Europe sur les rives du Lac Léman, à Genève, où siège l'institution cette assemblée va devoir aborder les questions les plus délicates concernant la protection globale de la santé, la prévention des crises qui nous menacent et surtout la lutte contre la pandémie de coronavirus qui frappe tous les continents du globe.

Si nous parlons ici et aujourd'hui de cette rencontre planétaire c'est parce que celle-ci va devoir aborder, traiter même, la question pour le moins délicate de l'égalité entre les peuples. Et, par conséquent, du rôle que l'OMS joue, ou plutôt devrait jouer dans l'appui que la communauté mondiale apporte aux peuples les plus défavorisés.

Ce que démontre, en effet, de façon accablante la crise provoquée sur les cinq continents par la pandémie de coronavirus c'est bien le fait qu'un fossé existe, ou plutôt se creuse entre les nations riches de l'hémisphère nord et les nations dites « émergentes » de l'hémisphère sud. Ceci alors même que les Nations unies en général, l'Organisation mondiale de la santé en particulier affirment se battre pour garantir à tous les peuples de la planète un accès égal aux soins, aux médicaments qui permettront de contenir les maladies.

Plus que jamais, la livraison minimale en Afrique, en Amérique latine, en Asie du sud des vaccins destinés à bloquer la progression de la Covid-19 et de ses différents variants démontre de façon accablante qu'il existe un véritable fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Ceci alors même que les dirigeants des « Grands » de ce monde prétendent lutter pour l'égalité de l'humanité face aux pandémies qui la menacent et, surtout, que l'aggravation de la crise dans les pays du grand Sud de la planète ne peut, à terme plus ou moins rapproché, que provoquer une crise mondiale d'une ampleur inégalée.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant l'on ne saurait trop conseiller aux Etats du grand Sud, et tout particulièrement à nos dirigeants africains, de faire entendre avec force la voix de la raison. En ayant conscience que cette soixante-quatorzième assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé leur offre une occasion unique de dire ce que les gouvernants des pays riches ne veulent pas entendre.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le nouveau ministre conscient du challenge

Le nouveau ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Fylla Saint-Eudes, s'est dit conscient du challenge qu'il devra relever notamment dans le domaine du développement industriel en République du Congo.



Echange de parapheurs entre les ministres entrant et sortant

Le nouveau ministre du Développement industriel a évoqué le sujet lors de la passation de consignes avec le ministre sortant, Gilbert Ondongo, le 21 mai à Brazzaville.

« ...Ce poste exige beaucoup de challenges à résoudre, parce que le développement industriel constitue la base réelle du développement au travers de la production de la valeur ajoutée, en termes de création d'emplois et de la valorisation des ressources naturelles », a déclaré Nicéphore Fylla.

« J'évalue tout ce que vous avez pu faire pour le développement de ce secteur malgré plusieurs dysfonctionnements et difficultés. Soyez rassurés que tout ce que vous avez mis en œuvre pour la

visibilité de ce département sera conservé et porté plus haut », a-t-il poursuivi.

S'adressant aux collaborateurs, le nouveau ministre a promis ne laisser personne pour compte.

« Soyez aussi rassurés que je travaillerai avec tout le monde. Car, vous disposez non seulement du savoir, mais aussi des compétences dans le secteur du développement industriel », a relevé le ministre.

Gilbert Ondongo a, pour sa part, souhaité plein succès à son successeur. « Je vous passe le relais, je n'ai aucun doute sur le fait que vous avez la capacité et la détermination à porter très haut ce relais. »

Le développement du secteur privé d'un pays résulte de la dynamique entrepreneuriale

locale, conjuguée aux investissements directs étrangers que le pays est à même d'attirer. Cela requiert non seulement des conditions cadres de l'entrepreneuriat favorables, mais de façon générale un climat des affaires propice à la fois au démarrage et à la croissance des entreprises, vis-à-vis des investissements directs étrangers.

L'analyse de la dynamique du secteur privé congolais montre que ce secteur est contrarié par une série de contraintes dont les plus importantes sont : les difficultés d'accès au crédit ; le niveau élevé du coût des facteurs de production ; la mauvaise qualité des infrastructures économiques ; l'absence et la faiblesse des structures d'appui etc.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Tonto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES FINANCES

Roger Rigobert Andély entend travailler pour l'intérêt de la nation

Le ministre des Finances, du Budget et du portefeuille public entrant, Roger Rigobert Andély, compte sur la collaboration des cadres de son département pour pouvoir remplir les missions qui leur sont confiées par le gouvernement.

L'actuel ministre des Finances a lancé cet appel, le 21 mai à Brazzaville, lors de la passation de service avec le ministre sortant, Calixte Nganongo, avec qui il compte poursuivre les échanges.

« Je souhaiterai que les échanges se poursuivent quoique vous soyez parti. Je compte encore sur vous pour vos conseils. Avec mes collaborateurs, nous devons travailler tous de manière à pouvoir remplir la mission qui nous a été confiée pour le grand intérêt de la nation », a-t-il indiqué.



Les ministres des Finances entrant et sortant après échange de parapheurs

Calixte Nganongo a, quant à lui, souhaité plein succès à son successeur puis remercié le chef de l'Etat de lui avoir confié la gestion dudit ministère pendant cinq ans.

Le nouveau ministre devra conduire la politique financière et fiscale na-

tionale, où la sécurisation des recettes de l'Etat dans les régies financières et l'optimisation des dépenses publiques sont essentielles. La République du Congo peine à sortir de la crise économique provoquée par la chute du prix du pétrole et accentuée par la pandémie de Covid-19 en cours. Tandis que le gouvernement congolais a engagé, depuis 2018, une série de réformes visant à améliorer la gestion des ressources de l'Etat, à moderniser les régies financières avec la digitalisation des moyens de paiement, à renforcer la lutte contre

la corruption et la fraude. Un guichet unique de paiement (GUP) a été lancé en février dernier, conformément à la loi de finances 2021. Il s'agit d'un nouveau système de bancarisation des recettes fiscalo-douanières en remplacement du guichet unique

de dédouanement. Le GUP censé converger l'ensemble des régies financières n'abrite pour l'instant que les administrations des impôts et de la douane.

Même si la plateforme favorise la traçabilité dans le circuit de paiement des impôts et taxes, le système informatique ne permet pas pour autant le risque zéro. En témoigne le soupçon de détournement de près d'une dizaine de milliards FCFA, à partir du serveur informatique assuré par la direction du système d'information, au ministère des Finances et du Budget.

Roger Rigobert Ondély aura non seulement la charge de suivre les réformes engagées, mais aussi de proposer des cadres capables d'impulser le changement au niveau des administrations et services sous tutelle. Il en est de même dans la gestion des dépenses publiques, en tenant compte des priorités d'ordre social et économique. La reprise dans un bref délai des négociations avec le FMI est l'une des priorités que le ministre devrait s'atteler à mettre en œuvre. Les discussions entre le Congo et l'institution de Bretton Woods sont au point mort depuis plusieurs mois, alors que le gouvernement congolais mise sur les appuis financiers de son partenaire pour relancer l'économie nationale. L'aide du FMI est conditionnée à des réformes profondes des finances publiques, à la soutenabilité de la dette publique, à l'amélioration des dépenses sociales, la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption...

Loquelle Mboussa Gassia

PROMOTION DE LA FEMME

Inès Nefer Ingani reprend les commandes

Inès Nefer Ingani a repris, le 21 mai, la tête du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, un portefeuille qu'elle a occupé entre 2016 et 2019.



Les deux ministres échangeant les documents/Adiac

La cérémonie de passation de service entre Jacqueline Lydia Mikolo, ministre sortante et celle qui la remplace, a donné lieu à une séance d'échange et de partage d'expérience entre les deux personnalités. Contente de retrouver le département qui milite pour l'autonomisation de la femme, la ministre a manifesté sa gratitude à l'égard du président de la République tandis que la ministre sortante, Jacqueline Lydia Mikolo, s'est engagée à accompagner la nouvelle

équipe, en cas de besoin. Impliquée dans le monde associatif, Inès Nefer Ingani a exercé la fonction de secrétaire nationale chargée de la culture, des arts, des sports et des loisirs au sein de l'Organisation des femmes du Congo. Elle a également présidé l'association « Actions innovatrices pour la paix et le développement culturel », au sein de laquelle elle a organisé une « marche républicaine des femmes pour la paix au Congo ».

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Des occasions à saisir

Rebondir ! C'est ainsi que l'on imagine la place des grandes puissances : elles ont la capacité de se faire admirer à des moments parfois où l'on s'attend le moins. Parce qu'elles savent saisir la moindre occasion qui se présente à elles pour prendre les devants, et même de l'avance sur les événements. La conférence réunie à Paris, en France, autour de plusieurs dirigeants du monde, dont de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement africains, le 18 mai, a été aussi, cela va sans dire, un dispositif d'attraction pour l'Hexagone.

Le fait de parler « financement des économies africaines post-Covid-19 » dans un moment particulier de la marche du monde, rappelle une fois de plus que les organisateurs de ces assises ont communiqué de la façon la plus remarquable. Alors, en effet, que s'amorce délicatement la décrue de la pandémie, notamment en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique, que l'autre puissance mondiale qu'est la Chine, frappée la première par le coronavirus, a su maintenir de grands équilibres, les retrouvailles de Paris étaient pour les participants l'occasion de se regarder en face et faire le point de leurs amitiés jamais débarrassées de malentendus.

Les autorités françaises sont, comme on a pu le voir, les premières à admettre que laisser l'Afrique à la traîne de la reprise économique après tant de

préjudices induits par la Covid-19 fragiliserait encore très lourdement le continent. C'est donc un succès pour Paris que d'avoir obtenu une réunion en présentiel avec autant de dirigeants et de décideurs pour évoquer un sujet somme toute crucial.

Les grands-messes du genre de celle dont nous parlons ont souvent le mérite d'aborder les vraies questions. Le doute réside cependant de ce qu'elles peuvent aussi se réduire à l'usage de concepts plus ou moins prodigieux, tel que celui des DTS, les fameux droits de tirage spéciaux, a été remis au goût du jour. Au fond, on scrute presque toujours l'éternelle répartition des rôles entre les plus riches à qui revient la primauté de définir les modalités d'attribution de la cagnotte, et les plus pauvres, continuellement demandeurs qui sont priés d'avaliser l'ordre établi.

Ainsi que l'ont exposé les experts et d'autres intervenants au sommet de Paris, en dépit de l'espoir suscité par la mise en œuvre prochaine des DTS, aucune réponse viable n'est envisagée sur ce qu'il en sera des dettes sous l'empire desquelles croulent les économies africaines. Certaines annulations préconisées au profit de certains pays du continent pour en récompenser les aboutissements démocratiques, le cas du Soudan, aideront-elles à sortir du cycle vicieux de l'emprunt ? Devant un mécanisme de désendettement inextricable depuis les indépendances africaines, le

salut pour tous, donateurs comme bénéficiaires, ne résiderait-t-il pas dans le rééquilibrage des relations internationales à travers une révision profonde des termes de l'échange ?

Au demeurant, à tour de rôle, chacune des puissances économiques mondiales les plus en vue a eu l'occasion d'accueillir l'Afrique chez elle ou sur son sol pour débattre de son développement. Cela est résumé par la multiplication de sommets déclinés sous différents labels : Chine-Afrique, Inde-Afrique, Russie-Afrique, Japon-Afrique, Turquie-Afrique, États-Unis/Afrique, Allemagne-Afrique, France-Afrique, Europe-Afrique. Avec toujours beaucoup de perspectives salutaires, mais aussi beaucoup d'engagements non tenus.

A défaut de constituer à ce jour une entité unitaire capable d'obtenir de ses puissants partenaires ce qu'elle veut, l'Afrique peut constater qu'elle ne s'est pas encore résolue à trouver sa propre voie. Celle qui lui apprendra à bâtir son avenir de ses propres mains en s'appuyant sur le génie de ses propres enfants. Elle ne fermera pas la porte au reste du monde, mais devra négocier pied à pied sa place dans le concert des cinq continents. Il suffit à ses dirigeants de le vouloir, ils seront servis par une adhésion sans faille des populations africaines, car elles ne sont pas faites que pour simplement endurer les sacrifices.

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Gilbert Mokoki installé dans ses fonctions

Le nouveau ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a pris ses fonctions le 21 mai à Brazzaville, succédant à la ministre Jacqueline Lydia Mikolo en charge désormais du département des Petites et moyennes entreprises.



Gilbert Mokoki et Jacqueline Lydia Mikolo/Adiac

Gilbert Mokoki a appelé les cadres et agents du ministère de la Santé à plus d'abnégation au travail afin d'atteindre les nouvelles missions assignées à ce département.

Général de division, Gilbert Mokoki est entré au gouvernement en 2012 en qualité de ministre délégué auprès du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, chargé des Voies navigables et de l'Economie fluviale.

« Je reconnais la lourde charge qui m'incombe à nouveau mais je ne ménagerai aucun effort pour l'accomplir. Nous devons servir la

nation avec abnégation, sacrifice et engagement. Nous avons l'obligation de poursuivre le travail commencé par l'équipe sortante en améliorant le système de santé de notre pays », a-t-il indiqué.

Avant sa nomination au ministère de la Santé, il était à la tête du département des Zones économiques spéciales.

Après avoir passé cinq ans au ministère de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo s'occupe désormais de celui des Petites et moyennes entreprises, en remplacement d'Adélaïde Mougany.

Rude Ngoma

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Jean-Luc Mouthou place son action sous le signe de la continuité

Jusqu'à présent directeur général de l'enseignement secondaire, Jean-Luc Mouthou a succédé à Anatole Collinet Makosso à la tête du ministère en charge de l'éducation de base, secondaire et de l'alphabétisation.

Nommé ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, cet enseignant-chercheur à l'Université Marien-Ngouabi place son action sous le signe de la continuité. « Directeur général hier et ministre aujourd'hui, ce n'est pas du pantoufflage, c'est une action qui s'inscrit dans le cadre de la continuité et de la confiance avérée que le Premier ministre nous a faite puisque nous avons été son collaborateur depuis plus de 10 ans... », a répondu Jean-Luc Mouthou à une question des journalistes.

Il a également traduit sa profonde gratitude à l'endroit du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a accepté que son nom soit inscrit sur la liste du premier gouvernement formé par Anatole Collinet Makosso. Maître-assistant à l'Université Marien-Ngouabi, il entend mettre son expérience au service de l'enseignement



Le ministre Jean-Luc Mouthou/Primature

préscolaire, primaire, secondaire, et de l'alphabétisation.

« Il faut dire que j'hérite d'un ministère suffisamment sensible parce que vous savez que l'école est quand même au cœur des préoccupations de nos familles et que nous sommes aussi à l'orée des examens d'Etat. Je sens que la responsabilité est lourde en ce qui me concerne, le devoir d'organiser d'ici-là les examens d'Etat et dans la foulée imaginer aussi la préparation de la prochaine rentrée des classes », a reconnu Jean-Luc Mouthou.

Pour relever tous ces défis, il compte sur toute l'équipe en place et les cadres du ministère à différents niveaux de responsabilités qui ont l'habitude de relever les grands challenges. « Je suis sûr qu'avec cette équipe d'hommes et de femmes nous serons en mesure de continuer à animer ce ministère avec beaucoup de brio », espère-t-il. Né le 31 octobre 1964 à Dolisie (dans le Niari), Jean-Luc Mouthou est détenteur d'un doctorat unique de géographie, obtenu à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Talence en 1996.

Parfait Wilfried Douniama

DIPLOMATIE

Denis Christel Sassou N'Guesso souhaite donner une impulsion à la coopération internationale

Le nouveau ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, a pris officiellement ses fonctions le 21 mars, au cours d'une cérémonie de passation de charge avec son collègue Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger.

En attendant les décrets fixant les différentes prérogatives de son département, Denis Christel Sassou N'Guesso a aussitôt prévenu que le ministère dont il aura la charge de diriger devra être « un levier pour le développement économique et social du Congo ».

« Je souhaiterais donner une impulsion beaucoup plus grande, en faisant en sorte que la coopération internationale

des défis à relever concernant le partenariat public-privé. « Pour attirer les investisseurs étrangers, nous allons devoir, premièrement, faire voter par le Parlement la loi sur le partenariat public-privé, puisqu'elle n'existe pas encore dans notre pays », a précisé le nouveau ministre de la Coopération internationale.

En outre, il a aussi promis faire évo-

seront élevés, nous nous orienterons ensuite vers les investisseurs étrangers. Il sera question de créer, en premier lieu, une forme de préférence nationale », a assuré le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé.

Après avoir fait une brève description « du temple de la diplomatie », qu'il dirige depuis des années, et exprimé son sentiment de gratitude à l'égard du président de la République, pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger a exprimé sa joie et sa fierté de partager leur « commun ouvrage sur le métier ».

« Des années durant, j'ai porté seul le fardeau de cette responsabilité devant le chef de l'Etat. Mais à compter de ce jour, et selon sa volonté et de son Premier ministre, nous serons deux à assumer cette charge imbriquée, dans un élan fraternel, avec la même conscience de la responsabilité et le même sens du devoir », a déclaré Jean-Claude Gakosso, dans son allocution de circonstance.

« J'ai hâte de nous voir souder notre attelage solidaire et labourer avec ardeur ces deux champs adjacents, contigus et interdépendants que sont les Affaires étrangères et la Coopération internationale », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba



Echange des documents entre les deux ministres

devenne réellement un outil puissant qui contribuera au développement économique et au progrès social de notre pays, afin que la diplomatie économique du Congo soit une activité qui apporte une réelle valeur ajoutée », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le ministre est conscient

luer le climat des affaires au Congo. Sur ce, il va falloir, a-t-il indiqué « sécuriser les investissements ».

« Pour réaliser certains projets, nous allons nous orienter, d'abord, vers les Congolais qui ont la capacité de pouvoir investir dans le partenariat public-privé. Lorsque les seuils

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Edith Delphine Emmanuel née Adouki prend ses fonctions

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel née Adouki, a pris ses fonctions le 21 mai à Brazzaville, à l'issue d'une passation de service avec l'ancien ministre de la Recherche scientifique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.



Edith Delphine Emmanuel née Adouki et Coussoud Mavoungou/Adiac

Edith Delphine Emmanuel née Adouki entend poursuivre le chantier laissé par son prédécesseur en collaboration avec les éminents cadres du département. « Il m'est difficile de vous succéder et j'espère que je serais à la hauteur de la tâche. C'est pour cela, seul le temps permettra de voir dans quelle mesure les efforts que nous allons tous accomplir permettront de réaliser le programme ambitieux du chef de l'Etat d'impulser la recherche au Congo. Une recherche au service du développement », a-t-elle indiqué. Le ministre sortant, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a, de son côté, remercié le chef de l'Etat d'avoir fait de lui ministre pendant seize ans. « Je suis très fier d'avoir accompli mon devoir et d'être si heureux comme un ministre qui a fait une longue navigation. Je vais aller vers mes mandants qui m'ont élu depuis 1993, dans le district de Mvouti 2 dans le département du Kouilou pour continuer un autre chantier avec la marche vers le développement », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

AGRICULTURE

Paul Valentin Ngobo veut contribuer à la souveraineté alimentaire du Congo

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, qui a pris ses fonctions le 22 mai au terme d'une passation de service avec l'ancien ministre d'Etat, Henri Djombo, a fixé ses grandes priorités.

« A travers nos différentes actions, nous devons aller vers une plus grande souveraineté alimentaire, en particulier en ces temps de Covid-19 où les Etats ont tendance à fermer leurs frontières ; favoriser la création d'emplois, et réduire le taux de chômage de nos jeunes ; développer nos territoires par la création et le renforcement des structures de production locales ; contribuer à la diversification de l'économie par le renforcement du poids du secteur agricole dans nos exportations et la richesse nationale ; contribuer à l'employabilité de nos jeunes par la formation aux métiers agricoles et la certification de leurs compétences », a-t-il laissé entendre.

Selon lui, les buts étant connus, seule la manière de faire sera légèrement

différente. « Nous devons travailler un peu plus sur l'organisation de nos producteurs pour que notre contribution soit plus efficace et plus efficiente. Pour réussir la mécanisation de notre agriculture, notre organisation doit être poussée à son niveau optimal », a poursuivi Paul Valentin Ngobo.

S'appuyant sur les réformes apportées dans le domaine forestier, le nouveau ministre entend créer les zones agricoles protégées aux fins de permettre à l'Etat d'affecter des terres publiques à la production agricole, regrouper sur un même site plusieurs producteurs, groupements et coopératives et de bénéficier des effets d'agglomération ou de regroupement. « Nous devons amplifier, à travers les autres départements du Congo, le modèle de l'incubation d'entreprises agricoles et continuer à mobiliser la jeunesse congolaise pour aller vers une plus grande souveraineté alimentaire du Congo », a-t-il annoncé. Pour Paul Valentin Ngobo, l'Etat devra s'impliquer encore plus dans la gestion des campagnes agri-



Henri Djombo passant le témoin à Paul Valentin Ngobo DR

coles dans tous les bassins de production. Ceci en axant, par exemple, ses efforts sur les intrants de toute nature avant le début des campagnes agricoles, en mettant en place un mécanisme de commercialisation de produits agricoles de grande consommation. « J'ai des convictions qui me sont chères – le volontarisme, le pragmatisme et l'envie d'être à la fois sur la stratégique et l'opérationnel (terrain). Je tâcherai de les mettre en œuvre ici », a-t-il conclu. Paul Valentin Ngobo a assuré son prédécesseur qu'il poursuivra les

nombreux chantiers qu'il a entamé et rehaussera l'image du ce ministère dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs. « Tout ce que vous avez réalisé durant votre passage à la tête de ce ministère sera donc capitalisé, consolidé et utilisé pour le bien du secteur agricole congolais », a-t-il promis. Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche sortant, Henri Djombo, a rappelé à son successeur qu'il a passé le temps à élaborer les réformes nécessaires pour un secteur productif, perfor-

mant et capable de motiver l'investissement. D'après lui, les réformes apportées ces cinq années ont permis au Congo de mettre en place un secteur capable de lutter contre l'importation des denrées alimentaires, la pauvreté en milieu paysan et devenir exportateur des produits nationaux vers d'autres horizons. Pour mener à bien sa mission, le nouveau ministre de l'Agriculture peut compter sur le Plan national de développement, la politique et la stratégie agricole.

« Je lui souhaite beaucoup de succès parce que la tâche est ardue. On peut avoir les meilleures idées, les meilleures pensées, les meilleurs plans mais s'ils ne sont pas soutenus matériellement et financièrement dites-vous que tout ce que vous ferez relève du domaine du rêve. La crise économique et financière nous a clouée, elle ne nous a pas permis de nous déployer, de prouver nos capacités. ... Je reste totalement à la disposition du ministre Ngobo », a déclaré le désormais ancien ministre d'Etat en charge de l'Agriculture.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE LIBRE

Le patriotisme : socle de l'unité nationale

Les Congolais de façon générale tiennent comme priorité le développement de leur pays, le Congo. Or, le développement ne se décrète pas. Il est plutôt un processus auquel devrait participer toute la population à tous les échelons : les dirigeants donnent l'impulsion, les cadres mettent en œuvre et la population participe, à divers niveaux.

Cependant, ce processus a des impératifs qui conditionnent le succès. On citerait en exemple l'amour de la Patrie auquel se greffe l'unité nationale, notamment.

En effet, les pouvoirs publics mettent en place des lois et règlements régissant la vie de la nation. Ces règles communes sont censées être respectées par l'ensemble de la population, sans exception. Mais, l'amour de la patrie, ciment de l'unité nationale, ne viendrait pas de ces lois et règlements. Il est un sentiment ressenti par chaque Congolaise et chaque Congolais de façon naturelle.

Ainsi, dans l'accomplissement de leurs tâches, les fils du pays dans l'ensemble, responsables politico-administratifs ou simples citoyens, devraient avoir le Congo à cœur. Cet attachement rendrait chacun de ses fils fier d'appartenir à la nation. De fait, ils travailleraient pour son développement, en privilégiant l'intérêt collectif.

Cette attitude implique ipso facto le respect des lois et règlements, donc la rigueur que chacun mettrait dans la gestion de la chose publique. Dans ces conditions, la bonne gouvernance ne serait plus qu'une exigence légale, mais aussi une obligation morale ressentie vis-à-vis de son pays, de ses concitoyens, par chaque fils étant appelé à accomplir ses devoirs.

De cette manière, l'amour du pays apparaît, dès lors, comme un rempart moral contre les abus et les comportements déviants qui retardent ou bloquent la bonne marche du pays. Autant un Congolais ne ferait mal à son compatriote, autant les lois et les règlements ne sont pas d'application à géométrie variable. En clair, la nation appliquerait la politique de deux poids une mesure et garantirait de ce fait l'égalité de tous devant la loi. Dans cette optique, l'autorité de l'Etat est mise en avant, en toutes circonstances.

Valentin Oko

TOURISME ET LOISIRS

Destinée Hermella Doukaga invite le personnel à la vertu du travail

Nommée ministre du Tourisme et des Loisirs par décret 2021-301 du 15 mai 2021, Destinée Hermella Doukaga entend poursuivre les objectifs de croissance durable pour faire de ce secteur le pilier de l'économie nationale. Elle a débarrassé sa feuille de route lors de la passation de service avec sa collègue sortante, Arlette Soudan-Nonault.

La passation de service entre la ministre du Tourisme sortant, Arlette Soudan-Nonault, et la ministre du Tourisme entrant, Destinée Hermella Doukaga, a débuté par la lecture du procès-verbal de passation de service lue par monsieur Milandou, conseiller administratif et juridique de la ministre sortant. Au cours de cette cérémonie, la ministre en charge du Tourisme sortant a remis à sa collègue entrant un rapport moral sur l'état des lieux de l'administration du tourisme, décrivant la situation administrative et patrimoniale, notamment l'organisation administrative, ressources humaines, financières et matérielles ; le niveau d'exécution des activités en cours et en perspective ; les difficultés rencontrées. Ce rapport moral a été joint au procès-verbal. « Aujourd'hui nous avons la confiance du chef de l'Etat, nous devons de nous soutenir. Ma porte est toujours ouverte, n'hésitez pas de la frapper pour des explications à certains dossiers que vous pourriez trouver nécessaire à mon niveau », a indiqué la ministre en charge du Tourisme sortant, après avoir remis les documents à son collègue entrant, tout en souhaitant bon vent au département. Prenant officiellement ses nouvelles fonctions, la ministre du Tourisme et des Loisirs, Destinée

Hermella Doukaga, à l'entame



Les deux ministres brandissant les documents après signature/ADIAC

de ses propos, a exprimé sa reconnaissance au président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso ainsi qu'au Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, qui ont bien voulu lui confier la gestion de ce département. « C'est une mission exaltante pour laquelle nous prenons aussi la mesure de la responsabilité... Je salue le travail tout à fait remarquable abattu par la ministre sortante. D'ores et déjà je me réjouis de ce qu'elle sera toujours la personne ressource, de référence pour nous en cas de besoin », a-t-elle souligné. Labondance des paroles étant

l'ennemi de l'action, a-t-elle dit, Destinée Hermella Doukaga a invité l'ensemble du personnel du ministère du Tourisme et des Loisirs à la vertu du travail, pour qu'ensemble ils poursuivent le travail déjà amorcé dans le cadre

du relèvement du département à la hauteur des exigences du projet de société du président de la République. « Pour cela je tiens d'ores et déjà à signifier que notre principale et unique priorité sera l'exécution du programme du gouvernement. Je sais donc compter sur chacun de vous. J'aurai besoin de toutes les compétences de la maison pour que nous puissions poursuivre les objectifs de croissance durable pour que le Tourisme et les Loisirs deviennent le pilier de l'économie nationale conformément aux attentes du président de la République », a déclaré Destinée Hermella Doukaga.

Bruno Okokana

ENTREPRENEURIAT

La Banque mondiale octroie 1,5 milliard FCFA pour les jeunes vulnérables

L'enveloppe est destinée à financer les plans d'affaires des jeunes formés dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), dont l'âge varie entre 18 et 39 ans.

Le fonds compétitif, annoncé le 20 mai dernier à Brazzaville, constitue un financement additionnel du PDCE, un projet conjoint de la République du Congo et de la Banque mondiale. Ce financement va, en effet, permettre aux bénéficiaires d'acquérir du matériel ou de l'équipement pour le lancement de leurs activités et un fonds de démarrage pour la création de leurs microentreprises.

Pour cela, ce fonds compétitif devra financer cent plans d'affaires pilotes, au nombre desquels cinquante projets développés par les jeunes femmes. Six métiers porteurs sont ciblés par le financement : la coiffure; la menuiserie; la mécanique automobile;

l'électricité; la soudure; la couture et l'infographie. Selon la coordination du PDCE, les plans d'affaires peuvent être soumis individuellement et collectivement pour des subventions variant entre un million FCFA et cinq millions FCFA.

« Ce financement additionnel a pour objectif d'augmenter la productivité et les revenus des entreprises familiales et des micro-entrepreneurs, en améliorant leurs compétences utilisées pour la gestion d'entreprise et en les aidant à se développer avec des compétences techniques et un soutien financier pour lever la contrainte d'accès au financement », souligne le communiqué du PDCE.

La coordination précise, par ailleurs, que l'enveloppe sera utilisée essentiellement pour: la formation des jeunes à la conception des plans d'affaires et l'identification des



activités génératrices de revenus ; la préparation de plans d'affaires simplifiés ; les travaux de sélection des projets ; les phases de subventions à des sous-projets sélectionnés ; le suivi des plans d'affaires avec l'appui technique et de conseil de six ou

neuf mois aux bénéficiaires et l'évaluation de l'impact des projets retenus.

Enfin, un « manuel opérationnel du fonds compétitif » a été élaboré, à cet effet, pour garantir la transparence du processus de sélection et la pérennité des investisse-

ments réalisés. Par exemple, le manuel indique que la mise en œuvre du fonds se fera sur la base d'une méthode de sélection compétitive, avec le soutien de deux assistants techniques, en plus de l'unité de gestion du projet.

Fiacre Kombo

COMMUNIQUE DE PRESSE

Brazzaville, le 20 mai 2021



Programme de lutte contre les Epidémies : avec les Croix-Rouge congolaise et française pour un renforcement des capacités de riposte aux Epidémies dans 6 départements du Congo-Brazzaville

Une formation de formateur sur la thématique de la Surveillance épidémiologique à Base Communautaire (SBC) a lieu à Brazzaville du mercredi 26 au vendredi 28 mai 2021. Le séminaire organisé en partenariat avec la Direction de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies (DELM), la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française a pour objectif d'accompagner le Ministère de la Santé dans l'exécution du plan de riposte national afin de limiter la propagation d'une pandémie. La prise en compte au niveau communautaire vise à améliorer l'état de santé des populations particulièrement les plus vulnérables vivant en zones rurales par la promotion de bonnes pratiques familiales et communautaires. Dans le contexte de la Covid-19, l'une des principales menaces auxquelles sont confrontés les pays du bassin du Congo est la survenance régulière d'épidémies. Afin de minimiser les risques sanitaires, de réduire leur impact et de prévenir leurs conséquences, l'Agence Française de Développement et la délégation de l'Union Européenne ont financé un projet pilote de 12 mois. Ce programme a pour objectif de contribuer à la réduction de la vulnérabilité du Congo face aux épidémies en renforçant les capacités de riposte des différents acteurs. Il pose également les jalons d'un partenariat solidifié de mise en œuvre entre le Ministère en charge de la Santé et, dans ce cas particulier, la DELM et la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française.

Former un pool de formateurs spécialisés en SBC en prévision des futures sessions de formation organisées dans le cadre du projet de lutte contre les Epidémies.

Le principe des formations en cascade est qu'une personne « formée » forme à son tour. Elles permettent aux différents partenaires techniques d'acquérir et/ou de renforcer leurs connaissances dans la mise en œuvre de formations pédagogiques efficaces et efficaces. Cette logique d'intervention donne également aux équipes et partenaires déconcentrés qui se trouvent dans les 6 départements du projet (Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Niari, Pointe Noire et Sangha) ; les outils pour pérenniser les actions et les reproduire, au-delà du projet.

Prévenir les épidémies en renforçant les comportements favorables à la santé dans le cadre de la communauté.

Pour ce faire, des formations seront dispensées à différents niveaux

de la pyramide sanitaire ainsi qu'au sein de la Croix-Rouge Congolaise sur la Communication des Risques et Engagement Communautaire (CREC), le respect des standards de Protection et Contrôle des Infections (PCI) ainsi que sur la Surveillance à Base Communautaire (SBC). Ancrer la SBC dans un processus de changement de comportements sur le long terme permettra :

- d'élargir la portée des systèmes de surveillance nationale et de riposte (SIMR) existants
- de créer un lien étroit entre les besoins des communautés et les actions de santé publique
- d'améliorer l'accès aux populations qui ne peuvent pas se rendre dans les établissements de santé pour des raisons de distance, de coût ou de croyances traditionnelles.
- de faciliter l'échange d'informations, en temps réel, entre les communautés, la Croix-Rouge et le système local de soins de santé

Les efforts conjugués des différents partenaires que sont la DELM, la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française permettront, grâce à leur expertise, de former près de 200 relais communautaires et volontaires de la Croix-Rouge Congolaise, près de 50 agents du Ministère de la santé ; soit près de 270 personnes en incluant les formateurs. La SBC sera renforcée et appuyée dans 12 formations sanitaires, présentes dans 12 districts sanitaires répartis sur la moitié du territoire congolais ; soit 6 des 12 départements que compte le pays. Ce projet s'inscrit dans une optique globale de contrecarrer la progression de la Covid-19 et plus généralement, les maladies dites à potentiel épidémique, telle que le paludisme qui touche plus de 6000 personnes par semaine depuis le début de l'année au Congo.

OBJET :

Formation en matière de Surveillance épidémiologique à Base Communautaire (SBC)
Brazzaville 26 au 28 mai 2021

CONTACTS :

DELM :

Dr Jean-Médard KANKOU

Directeur

Mail : kankou.jeanmedard12@gmail.com



Croix-Rouge Congolaise:

Mr. Delphin Roger KIBAKIDI

Chef du département Communication et Diffusion

Mail : delphinkibakidi@gmail.com

Croix-Rouge française :

Mr. Jérôme SOCIE

Chef de Délégation

290 Ter Batignolles

Congo - Brazzaville

FONCIER

Les occupants illégaux de la base-vie de CMEC déguerpis

Le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a déguerpi le 21 mai à Lifoula, dans la commune de Kintélé, les occupants illégaux en restaurant ainsi la base-vie de l'entreprise CMEC dans ses limites initiales.

Depuis 2007, la société chinoise CMEC chargée de la construction du barrage d'Imboulou et des lignes électriques associées avait érigé sa base-vie à Lifoula sur



Démolition des habitations anarchiquement érigées

une superficie de six hectares. Quelque temps après, les occupants anarchiques ont spolié une partie de cette superficie érigeant des hangars, des pancartes...

« L'entreprise CMEC poursuit les travaux d'électrification du pays bénéfique pour la population et l'économie nationale. Pour que la marche vers le développement se poursuive dans ce sens, la base-vie doit rester intacte dans ses limites d'avant », a déclaré le ministre d'Etat Pierre Mabiala.

Peu avant de rétablir l'ordre, il a échangé avec les propriétaires terriens sur cette situation. Les vendeurs de la zone spoliée ont brandi des actes signés par certaines

autorités judiciaires exerçant à Brazzaville. « En vertu de la loi, les documents brandis sont de nul effet, car territorialement ces autorités judiciaires n'ont pas compétence en la matière. Lifoula est dans Kintélé et Kintélé est dans le département du Pool », a rappelé le ministre, insistant sur le respect de la loi et la restauration de l'autorité de l'Etat. Pour sa part, la députée-maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a reconnu que sa commune était confrontée à un sérieux problème d'occupation anarchique des terrains. « Les propriétaires doivent se conformer à la loi. Les appels que nous avons lancés à leur endroit pour régulariser leur situation n'ont pas été suivis d'effets », a-t-elle expliqué. L'ordre est rétabli sur la base-vie de la société chinoise CMEC, mais le dossier n'est pas clos. A l'issue de l'exécution de tous les projets, les parties prenantes vont poursuivre les échanges sur le domaine que l'Etat a acquis par donation. Pour l'heure, le ministre d'Etat en charge des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, a appelé les propriétaires terriens à engager la procédure de reconnaissance ou de constatation des droits fonciers coutumiers.

Rominique Makaya

AIDES SOCIALES

Le député Juste Mondelé au chevet des sinistrés de Ouenzé 1

Les populations de Ouenzé dont les toitures des maisons ont été emportées par l'orage du 18 mai dernier ont reçu le 22 mai des mains du député de la première circonscription de cet arrondissement, Juste Mondelé, des tôles, des bastingues, des lattes, des pointes et des rouleaux d'étanchéité.

L'acte a été posé en présence de l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo, qui a salué à cette occasion la promptitude du député Mondelé. Il a par ailleurs exhorté les responsables des quartiers à être plus réactifs quant à la transmission des informations des populations aux autorités compétentes de l'arrondissement.

De son côté, le député a relevé que ce qui compte, ce n'est pas la quantité ; mais le geste. Juste Mondelé a instruit les chefs des quartiers à faire un partage équitable du matériel en fonction de l'ampleur des dégâts subis par chaque famille. « Une famille qui s'est vu emporter les tôles de toute la maison ne doit pas bénéficier de la même quantité du matériel que celle qui n'a eu que deux tôles détruites », a-t-il expliqué.

Pour le secrétaire général du comité du quartier 51, Jean Baptiste Ebal, le geste que vient de faire le député va soulager plus d'une personne en cette période de



L'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Nganongo recevant le don des mains du député Juste Mondelé

crise où tout le monde se demandait comment réhabiliter la toiture de sa maison détruite par l'orage.

Jean Marie Bongo, l'un des sinistrés a expliqué à la presse toute la gymnastique qu'il est en train de faire pour se loger. « Les voisins m'ont aidé. L'un d'entre eux m'a pris deux enfants qui logent chez lui. Madame et moi-même dormions dans un abri de fortune. Je remercie le député pour son geste. Je commence les travaux de réhabilitation de ma maison dès demain si possible », a-t-il déclaré.

Notons que le député a engagé plus de quatre millions FCFA pour l'achat de ce matériel. Il s'agit 500 tôles ; 250 kilos de pointe ; 100 bastingues ; 100 lattes et 5 rouleaux d'étanchéité.

Roger Ngombé

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Le Congo et le PNUD signent un programme de travail annuel

Le Programme de travail annuel (PTA) a été signé du côté congolais par la ministre de l'Environnement, du Développement durable, et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, et du côté du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), par le représentant résident, Maleye Diop, le 19 mai.

Cette initiative entreprise par les deux parties vise à relever les défis en matière d'environnement, du climat et sur la problématique du Bassin du Congo. C'est donc en vue de poursuivre leur partenariat sur de nouvelles perspectives que les deux parties ont signé le PTA. A travers cette signature, le PNUD apportera au ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo un appui technique et financier pour l'accompagner dans la réalisation et l'aboutissement de ses projets et de promouvoir le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, instrument financier de la Commission Climat du Bassin du Congo, à l'échelle internationale.

« Nous avons fait le point de la collaboration que nous avons à travers le Programme de travail annuel (PTA), avant la COP 26. Le PNUD est l'un des partenaires sinon le partenaire le plus essentiel qui nous accompagne sur les

questions de climat. Et au centre de tous ces échanges il y a la journée du 5 juin prochain sur l'environnement », a indiqué la ministre Arlette Soudan-Nonault, à l'issue de ces échanges.

Pour le représentant résident du PNUD au Congo, l'institution qu'il a la charge de diriger a un programme cadre de coopération avec le gouvernement du Congo. Chaque année ils signent les plans de travail annuel qui déclinent les différentes activités à mener dans l'année. Depuis le début de l'année, leurs équipes travaillent ensemble pour décliner ces activités. « Aujourd'hui c'était l'occasion de passer à la signature. Nous l'avons fait avec d'autres ministères et aujourd'hui nous signons avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo. C'est le cas de la Journée mondiale de l'environnement, prévue le 5 juin. A côté de cela, nous devons nous accorder sur les



La ministre Arlette Soudan-Nonault et le représentant résident du PNUD au Congo, Maleye Diop, brandissant les documents paraphés

ressources à mettre en place pour pouvoir exécuter ces activités. C'était l'objet des échanges », a-t-il déclaré.

Maleye Diop a indiqué qu'ils sont dans la deuxième année d'exécution du plan cadre 2020-2024. C'est ce qui est prévu et s'articule essentiellement sur trois axes prioritaires du Programme national du développement (PND) qui est le plan cadre du

gouvernement du Congo pour les cinq années 2018-2022 et qui s'articule sur trois priorités : gouvernance ; renforcement du capital humain ; édification de l'économie ; qui englobe essentiellement ce qu'ils ont au niveau du pays et ce qu'ils font avec les différents départements. « Avec ce ministère, l'action porte essentiellement sur le développement durable,

aussi bien sur les questions de la gouvernance que de l'édification de l'économie », a-t-il souligné.

Notons que ce programme s'inscrit dans le cadre de l'axe 5 du projet de gouvernement du président de la République Denis Sassou N'Guesso « Ensemble, poursuivons la marche ».

Bruno Okokana



Dans la vie
qu'est ce qui
nous unit ?

SANTÉ

Jacqueline Lydia Mikolo dresse le bilan

Lors de la passation de service, la ministre sortante de la Santé et de la Population a dressé, en quelques lignes, un état des lieux, des cinq ans passés à la tête du département, sur lequel son successeur, Gilbert Mokoki, va s'appuyer pour poursuivre l'œuvre.

Les assises d'Ewo, tenues en 2016, ont permis de définir les réformes pour améliorer le système sanitaire. Sur le financement, fondement de la réalisation des rénovations, 13% de la part du budget de l'Etat a été consacré au secteur de la santé sanitaire. La crise pétrolière et la Covid-19 ont réduit le financement. Les partenariats avec le Fonds mondial, l'Alliance Gavi, le Fnuap, l'Unicef, la Banque mondiale, la BDEAC, la coopération chinoise et française ont été réactivés. Ce qui a permis de mobiliser 168.410.143.551 FCFA pour rendre disponibles les antirétroviraux, les antipaludéens, les antituberculeux, les vaccins.

Par ailleurs, la bancarisation a permis d'assurer la sécurisation des recettes générées dans les structures sanitaires. « Les évaluations des plans de travail annuel budgétisé pour établir les outils d'aide à la décision, notamment les annuaires statiques, la carte sanitaire et les comptes nationaux de santé », indiquait la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, retraçant les réalisations faites dans

ce secteur.

Sur l'accès aux paquets de services essentiels, il y a eu équipement de 68 centres de santé contre 150 planifiés, l'augmentation de la couverture sanitaire du pays en centres de vaccination, la mise en fonctionnement du centre d'hémodialyse de l'hôpital général ELBO d'Oyo, la formation continue des agents de santé. Pour renforcer la lutte contre les urgences épidémiques, le plan d'action national de la sécurité sanitaire a été élaboré, le centre des opérations d'urgence de santé a été construit et rendu opérationnel.

Par ailleurs, les documents normatifs comme la stratégie de réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent, ainsi que le repositionnement de la planification familiale. « On peut se réjouir de la baisse de la mortalité maternelle estimée à 378 décès pour 100.000 naissances vivantes », faisait savoir la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Gouvernance

Le cadre organique des établisse-

ments publics de santé et des hôpitaux de référence a été harmonisé pour optimiser le management et atteindre les performances souhaitées dans le domaine de la réforme hospitalière. Les textes réglementaires soutenant l'assurance maladie universelle ont été coproduits avec d'autres départements, la loi portant organisation du secteur privé de la santé est en attente de l'avis de la Cour suprême. Les textes liés à la criminalité pharmaceutique, la profession des visiteurs médicaux, l'ordre des chirurgiens-dentistes sont déjà élaborés pour être transmis au secrétariat général du gouvernement. Un nouveau cadre juridique pour améliorer la gestion des structures comme le laboratoire national de santé publique, le centre national de transfusion sanguine.

Partenariat

Une plateforme d'échanges Banque mondiale et les agences du système des Nations unies a vu le jour. La participation communautaire renforcée a donné



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo

naissance à trois organes de coordination de la santé de base : le conseil départemental de la santé, le comité de gestion des districts sanitaires et celui des hôpitaux de référence.

S'agissant des hôpitaux généraux, du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville et de l'hôpital général de Loandjili à Pointe-Noire, les efforts doivent se poursuivre pour permettre aux travailleurs de percevoir régulièrement leur solde. Le redressement de la gestion du CHUB a été conçu après un audit externe qui a abouti à la signature d'un plan

avec l'Unité de santé internationale de l'université de Montréal. « Ce redressement doit se faire avec l'appui financier de la BDEAC. Actuellement, ce partenariat connaît quelques difficultés de financement. Une attention particulière doit y être apportée pour éviter de perdre les acquis », soulignait Jacqueline Lydia Mikolo.

Autant de réalisations qui ne sont pas ici exhaustives et des défis sont encore à relever dans le secteur sanitaire pour le bien-être de la population.

Rominique Makaya

Décret n°2021-303 du 21 mai 2021 fixant préséance des membres du gouvernement

-Premier ministre, chef du gouvernement: **Anatole Collinet Makosso**

1 - Ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale : **Firmin Ayessa**

2 - Ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation : **Claude Alphonse Nsilou**

3 - Ministre d'Etat, ministre des Industries minières et de la Géologie : **Pierre Oba**

4 - Ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public : **Pierre Mabiala**

Ministres

5 - Ministre de l'Aménagement du territoire des infrastructures et de l'entretien routier : **Jean-Jacques Bouya**

6 - Ministre du contrôle d'Etat chargé de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs : **Jean Rosaire Ibara**

7 - Ministre de la Défense nationale : **Charles Richard Mondjo**

8 - Ministre de la Sécurité et de l'Ordre public : **Raymond Zéphirin Mboulou**

9 - Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger : **Jean-Claude Gakosso**

10 - Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche : **Paul Valentin Ngobo**

11 - Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public : **Roger Rigobert Andely**

12 - Ministre des Hydrocarbures : **Bruno Jean Richard Itoua**

13 - Ministre de la Communication et des Médias Porte-parole du gouvernement : **Thierry Lézin Mougalla**

14 - Ministre des Zones économiques spéciales et de la diversification économique : **Emile Ouosso**

15 - Ministre des transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande : **Jean Marc Thystère Tchikaya**

16 - Ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones: **Aimé Ange Wilfrid Bininga**

17 - Ministre de l'Économie, du Plan, de la statistique et de l'Intégration régionale: **Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas**

18 - Ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local : **Guy Georges Mbaka**

19 - Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat : **Josué Rodrigue Ngounimba**

20 - Ministre de l'Environnement du Développement durable et du Bassin du Congo : **Arlette Soudan-Nonault**

21 - Ministre de l'Économie forestière : **Rosalie Matondo**

22- Ministre de la Santé et de la Population : **Gilbert Mokoki**

23- Ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public privé : **Denis Christel Sassou Nguesso**

24- Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique : **Honoré Sayi**

25- Ministre de la jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi : **Hugues Ngouélondélé**

26- Ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé : **Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes**

27- Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel : **Jacqueline Lydia Mikolo**

28- Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique : **Edith Delphine Emmanuel née Adouki**

29- Ministre de l'Enseignement pré-scolaire primaire, secondaire et de l'Alphabétisation : **Jean luc Mouthou**

30- Ministre de l'Enseignement technique et professionnel:

Ghislain Thierry Manguessa Ebome

31- Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique : **Léon Juste Ibombo**

32- Ministre du Tourisme et des Loisirs : **Destinée Ermella Doukaga**

33- Ministre de la Culture et des Arts : **Dieudonné Moyongo**

34- Ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire : **Irène Mboukou**

35- Ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement : **Ines Nefert Ingani**

Ministres délégués

36- Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat : **Luc Okio**

37- Ministre délégué auprès du ministre des Finances et du Budget, chargé du Budget : **Ludovic Ngatsé**

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 21 mai 2021.

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, Chef du gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO.-

COOPÉRATION

Emmanuel Macron attendu à Kigali fin mai

Le président français se rendra à Kigali d'ici la fin du mois pour accélérer le rapprochement franco-rwandais, a-t-il annoncé le 18 mai à Paris, à l'occasion de la conférence internationale sur le financement des économies africaines.

Paris accélère, depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, ses efforts pour rétablir ses relations avec le Rwanda. Après la reprise de la coopération entre l'Agence française de développement (AFD) et Kigali ainsi que la publication du rapport Duclert, le dirigeant veut « écrire une nouvelle page » des relations franco-rwandaïses.

« Mon déplacement à la fin du mois de mai au Rwanda sera un déplacement dont les thématiques seront à la fois politique, mémo-

rielle mais économique, sanitaire et d'avenir », a déclaré le dirigeant français face aux journalistes. Et d'ajouter : « nous avons aussi à cœur avec le président Kagame d'écrire une nouvelle page de la relation et de porter des projets très structurants ».

Cette déclaration s'inscrit dans la droite ligne des développements survenus ces derniers mois entre la France et le Rwanda concernant notamment la reconnaissance du rôle de l'Hexagone dans le génocide des Tutsis de 1994. Après des décennies de tensions entre les deux pays, deux rapports sur le génocide rwandais publiés cette année, l'un commandé par Paris et l'autre par Kigali, ont conclu à une « responsabilité sans complicité » de l'Etat français dans les massacres qui ont coûté la vie à plus de 800 000 personnes.

En juillet 2020, la France avait déjà



Emmanuel Macron et Paul Kagame.

fait un pas dans le rétablissement de ses relations économiques avec le Rwanda. Signe du dégel des tensions diplomatiques entre les deux parties, un accord de 56 millions de dollars a été signé avec l'AFD, 28 ans après que l'institution a suspendu sa colla-

boration avec Kigali.

Pour rappel, en 2006, à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par le juge Jean-Louis Bruguière contre des proches du président Paul Kagame, Kigali a rompu ses relations avec Paris. Si des efforts de rapprochement

ont été menés depuis lors, il faut souligner que la France ne dispose plus d'un ambassadeur accrédité près le pays est-africain depuis 2015.

A Kigali, Emmanuel Macron pourrait donc faire de grandes annonces concernant le rétablissement des relations franco-rwandaïses. Cependant, il n'a pas indiqué s'il présenterait les excuses officielles de la France pour son implication dans le génocide.

Notons qu'avec ce nouveau voyage, il sera le deuxième président français à aller au Rwanda depuis 11 ans, après Nicolas Sarkozy. Lors de sa visite à Kigali, ce dernier avait également reconnu de « graves erreurs » et « une forme d'aveuglement » de la France lors des massacres de 1994, mais avait refusé de présenter des excuses officielles au nom du pays.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

L'enterrement est prévu le mercredi 27 mai 2021.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ». Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Messieurs Paterne Kiakouama Miassouekama, Baptême Ouenazo, Mathias Boutoufouilamio, les enfants Miakassissa et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, grand frère, père et grand père Auguste Miakassissa, directeur général du Complexe industriel Auguste Miakassissa (CIAM), survenu le 19 mai 2021 à Brazzaville.

Le deuil se tient au n° 1493, avenue Fulbert Youlou à Makélékélé.

Réf : Arrêt sénégalais Matour. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM

24 mai 2016-24 mai 2021, 5 ans déjà depuis que tu as quitté le monde des vivants (...)

Toi qu'on appelle affectueusement Demabo, tu resteras gravé en nous pour l'éternité Car ce qui compte, ce ne sont pas les années qu'il y a dans la vie.

C'est la vie qu'il a eu durant ces années entre toi et nous tes enfants : dans l'amour, la tolérance et le pardon.



REPUBLICQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION, DE LA PROMOTION
DE LA FEMME ET DE L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

CAMPAGNE NATIONALE DE
VACCINATION CONTRE LA

POLIO 2021

VACCINONS NOS ENFANTS POUR ÉVITER QU'ILS SOIENT PARALYSÉS

1^{er} passage:
Du 27 au 29
Mai 2021

2^e passage:
Du 17 au
19 Juin 2021

Papa, maman
faisons vacciner
tous nos enfants
âgés de 0 à 5 ans

La vaccination est gratuite

Organisation mondiale de la Santé | POLIO GLOBAL ERADICATION INITIATIVE | CDC | Gavi | BILL & MELINDA GATES FOUNDATION | Rotary | UNICEF

COVID-19

Un plan de 50 millions de dollars pour accélérer la vaccination dans le monde

A Rome, les principaux producteurs de vaccins, le G20 et le FMI se sont engagés vendredi à accélérer la vaccination dans les pays en développement pour mettre un terme à la pandémie.

Alors qu'un tiers des habitants des pays les plus riches ont déjà eu au moins une première dose, ils sont seulement 0,3% dans les pays pauvres, selon Covax, le mécanisme mondial ayant pour but d'assurer un accès équitable aux vaccins.

Invités lors d'un sommet sur la santé à Rome, co-organisé par la présidence italienne du G20 et la Commission européenne, les laboratoires Pfizer/BioNTech, Moderna et Johnson & Johnson ont promis de fournir 3,5 milliards de doses aux pays en développement en 2021 et 2022 : 1,3 milliard de doses cette année, le reste en 2022. Les sérums seront

accessibles à prix coûtant, pour les pays à faible revenu et à prix réduit pour ceux à revenu intermédiaire.

L'Union européenne a annoncé, de son côté, qu'elle apporterait 100 millions de doses cette année, l'Italie 300 millions d'euros et la France 30 millions de doses via Covax. «Tout le monde, partout» doit avoir accès aux vaccins, a souligné la présidente de la Commission de Bruxelles, Ursula von der Leyen, tandis que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fustigé «le nationalisme vaccinal».

L'accès des pays les plus vulnérables aux vaccins, la solidarité internationale et la prévention des futures pandémies étaient au cœur de cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement du G20, auxquels ont été associés la Commission européenne, des Etats d'Afrique et d'Asie ainsi que

12 organisations internationales et fondations privées.

Pour mettre fin à la pandémie et à ses conséquences économique et sociale dévastatrices, le Fonds monétaire international (FMI) a parallèlement présenté à Washington un plan, dont le financement est estimé à 50 milliards de dollars avec un objectif de vaccination d'au moins 40% de la population mondiale d'ici la fin de l'année.

Si la somme paraît significative, elle est très modeste au regard des plans de relance massifs mis en place par les pays riches - comme le dernier de 1.900 milliards de dollars aux Etats-Unis. Elle est aussi jugée faible par rapport aux avantages potentiels d'une fin plus rapide de la pandémie, estimés à environ 9.000 milliards de dollars pour l'économie mondiale d'ici 2025, estiment les économistes du Fonds mondial.

Le FMI préconise notamment d'accorder des subventions supplémentaires à Covax, de consentir des dons de doses excédentaires et d'assurer les flux transfrontaliers gratuits de matières premières et de doses de vaccins. Covax a signé jusqu'ici des accords d'approvisionnement pour 1,8 milliard de doses, permettant de vacciner 30% des populations concernées, mais est encore en manque de financements. La déclaration finale du sommet de Rome devrait affirmer l'engagement des pays les plus riches à favoriser la production de vaccins en Afrique, grâce au transfert de technologie. «Nous devons vacciner le monde, et vite», a prévenu le Premier ministre italien, Mario Draghi. Le texte ne devrait cependant pas soutenir l'idée d'une suspension provisoire des brevets des laboratoires pharmaceutiques pour les vaccins, mais plaider en

faveur du partage volontaire des licences et de la levée des obstacles aux exportations.

La suspension des droits exclusifs des brevets est encouragée par Washington mais l'Europe a exprimé son scepticisme, mettant en avant la longueur et la complexité du processus. Le président chinois Xi Jinping de son côté a redit son soutien à la levée temporaire des brevets et annoncé une aide de trois milliards de dollars au cours des trois prochaines années pour soutenir la lutte contre la pandémie et la relance économique.

Le sommet de Rome se tient à la veille de la 74^e Assemblée mondiale de la Santé (du 24 mai au 1er juin), dont le principal enjeu est la réforme de l'OMS et sa capacité à coordonner la réponse aux crises sanitaires mondiales et prévenir de futures épidémies.

Julia Ndeko avec AFP

TRIBUNE LIBRE

Fin du sommet de Paris sur le financement des économies africaines

Il est nécessaire de prendre en compte les propositions du président Denis Sassou N'Guesso

La déclaration finale du sommet de Paris sur le financement des économies africaines encourage l'aide financière à l'Afrique pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 et favoriser la relance de l'économie. Des décisions de moyenne portée ont été prises : 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux qui sont une émission de monnaie par le Fonds monétaire international (FMI) en fonction des quotes-parts des Etats membres. Sur ce montant, 33 milliards reviennent à l'Afrique pour augmenter ses avoirs en réserve. Il reste à trouver 100 milliards de dollars pour relancer les économies africaines atones et victimes de la Covid-19 et de la baisse du prix des matières premières agricoles et minérales.

Pour ces défis le président Denis Sassou N'Guesso a fait preuve d'originalité en faisant deux propositions qui méritent d'être étudiées par la communauté internationale afin d'y apporter des réponses idoines.

1. Affecter les droits de tirage spéciaux à l'allègement des dettes commerciales

C'est une option qui peut être choisie par le Fonds monétaire international qui peut ainsi s'assurer de la transparence dans la destination des fonds, des taux et de la maturité pour le règlement des dettes commerciales privées. En faisant ce choix, le FMI permet aux pays débiteurs de régler leurs dettes vis à vis des créanciers privés et de mettre en place des mécanismes de prêts nouveaux et des conditions de négociation avec les pays débiteurs concernés.

2. Création d'un mécanisme de stabilisation panafricain pour atténuer les chocs économiques et sanitaires

Pour le président Denis Sassou N'Guesso, il est nécessaire que l'Afrique réagisse de façon collective aux chocs économiques et aux pandémies sanitaires. Même si la communauté internationale, au nom de la « maison commune », peut apporter son aide, il est important que les Africains s'organisent de façon mutuelle et coopérative pour répondre aux chocs économiques et sanitaires. L'Union africaine peut réfléchir sur un mécanisme d'abondement d'un fonds en prélevant un pourcentage sur les exportations des matières premières agricoles et minérales. Ce fonds et les modalités de son abondement peuvent être portés par le président Sassou lors des futures rencontres entre chefs d'Etat au sein de l'assemblée africaine. Il faudrait définir les montants nécessaires pour le fonds en fonction de la richesse de chaque pays membre de l'Union africaine et une clef de répartition pour l'accès aux ressources en cas de chocs extérieurs.

La contribution du président Denis Sassou N'Guesso peut être le point de départ d'une réflexion pour une Afrique volontaire et désireuse de prendre en main un chemin harmonieux pour financer son développement.

Lucien Pambou,
analyste politique et économiste

PRIX DES JEUNES ÉCRITURES 2021

Les étudiants conviés à écrire des récits

Le Prix des jeunes écritures RFI-AUF est ouvert aux étudiants francophones du monde entier, âgés de 18 à 29 ans, inscrits dans une université ou une grande école membre de l'Agence universitaire de la Francophonie qui doivent rédiger des courts récits de fiction.

Le concours est organisé par Short édition en collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et Radio France Internationale (RFI).

La troisième édition a pour objectif de promouvoir l'écriture et la lecture du français à travers la littérature courte aussi, de découvrir de nouveaux talents et de donner une chance aux passionnés de l'écriture et de littérature de se révéler à eux-mêmes et à leur public.

Les candidats doivent soumettre leurs dossiers au plus tard le 25 mai 2021, à minuit, heure de Paris. Ils doivent envoyer un court récit de fiction en langue française, de 8 000 signes maximum (espaces compris), qui devra obligatoirement commencer par la phrase « *Moi je suis différent(e). Je l'ai toujours été. Pour ma mère, c'est comme si j'étais un(e) extra-terrestre.* », extraite du roman « Les impatientes » de Djaili Amadou Amal, lauréate du prix Goncourt des lycéens 2020, publié aux éditions Emmanuelle Collas. L'écrivaine Djaili Amadou Amal est présidente du jury du Prix des jeunes écritures 2021. Chaque participant ne peut poster qu'une seule œuvre, les poèmes ne sont pas acceptés. Les œuvres doivent être envoyées



via le formulaire de dépôt d'œuvre sur short-edition.com, celles qui ont été déjà proposées à l'occasion d'un précédent Prix ne peuvent pas participer. Les étudiants des établissements universitaires francophones, membres de l'AUF doivent préciser leur université au moment de proposer leur œuvre. Les œuvres primées seront sélectionnées, d'une part, par les lecteurs et, d'autre part, par un jury de professionnels ayant un attachement particulier à la francophonie. Le concours se fait par vote à partir du 22 juin jusqu'au 6 juillet. A cet effet, les jeunes francophones pourront lire et voter en ligne pour leurs textes préférés.

Le lauréat du Prix du jury gagnera un séjour à l'international d'expériences culturelles et littéraires d'une valeur de 2000 euros, tandis que celui du Prix du public recevra une box culturelle et littéraire d'un montant de 100 euros. Ces prix pourront être versés en équivalent numéraire compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Rosalie Bindika



AVIS DE RECRUTEMENT N°02/ UCP REDISSE IV-SPM POUR LE « Spécialiste en Santé Publique du projet REDISSE IV-République du Congo » (Publication du 25 mai 2021)



1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale.

Le projet (REDISSE IV) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses en suivant l'approche Une seule santé - « One Health ».

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Publique du projet.

2. Description des Postes :

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, les tâches du Spécialiste en Santé Publique consisteront entre autres à :

- Participer à l'élaboration, à l'appui aux activités de l'exécution, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgetisé annuel du REDISSE IV ;
- Appuyer les directions d'études et de planification et des systèmes d'information sanitaire et de la recherche

à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du REDISSE IV ;

- Appuyer les services techniques des ministères concernés dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du REDISSE IV et de la dimension « Une Seule Santé » de ce programme ;
- Aider les directions techniques du Ministère en charge de la Santé à recruter l'expertise ayant des compétences appropriées et participer avec les services techniques dans l'élaboration des modules de formation et l'organisation de la formation continue du personnel en charge de la surveillance et riposte aux épidémies ;
- Assister les services techniques du Ministère en charge de la Santé à la préparation du rapport annuel de l'avancement des activités du projet et assister aux réunions des différents comités de coordination, technique et de gestion des projets ;

L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

3. Profil du Candidat :

- Formation universitaire supérieure (minimum BAC+5 en sciences sociales, santé publique ou équivalent) ;
- Expérience pertinente dans les tâches similaires, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et de l'amélioration des capacités requises pour la mise en œuvre de RSI ;
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et finan-

ciers nationaux, régionaux et internationaux ;

- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français.
- Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents ;
- La connaissance de l'Anglais est un atout.

4. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du REDISSE IV ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), sis à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Baongo de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature écrites doivent être rédigés en Français, portés la mention « Candidature au poste du Spécialiste en Santé Animale pour le Projet REDISSE IV » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures.

**Le Coordonnateur du Projet REDISSE IV
Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.**



AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UCP REDISSE IV-SPM POUR LE « Spécialiste en Santé Animale du projet REDISSE IV-République du Congo » (Publication du 25 mai 2021)



1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale.

Le projet (REDISSE IV) est multisectoriel et vise à renforcer les capacités nationales et régionales de lutte contre les menaces de maladies au niveau de l'interface homme-animal-environnement, source de la plupart des nouveaux agents pathogènes à tendance épidémique connus. Il vise à pallier les lacunes et faiblesses de la surveillance des maladies, de la préparation et des systèmes de riposte afin de mieux prévenir et lutter contre les flambées de maladies infectieuses en suivant l'approche Une seule santé - « One Health ».

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un (1) Spécialiste en Santé Animale du projet.

2. Description des Postes :

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, les tâches du Spécialiste en Santé Animale consisteront entre autres à :

- Appuyer l'ensemble des services du Ministère de l'Elevage et du Ministère de l'Environnement au niveau central et décentralisé pour développer le

système de surveillance et riposte, renforcer le laboratoire et le personnel épidémiologique au Congo ;

- Appuyer les services techniques des ministères concernés dans la mise en œuvre des activités de leurs composantes respectives du REDISSE IV ;
- Appuyer les directions d'études et de planification et des systèmes d'information sanitaire et de la recherche à la mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation de l'exécution du REDISSE IV et de la dimension « Une Seule Santé » de ce programme ;
- Participer à l'élaboration, à l'appui aux activités de l'exécution, et au suivi & l'évaluation du plan de travail budgetisé annuel du REDISSE IV.

L'Unité de Coordination Centrale du REDISSE IV-République du Congo, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente à exécuter lesdits services.

3. Profil du Candidat :

- Formation universitaire supérieure, Spécialiste du secteur de l'élevage possédant un Diplôme de Dr Vétérinaire ou autre Diplôme supérieur ou professionnel dans le domaine des sciences vétérinaires ;
- Expérience pertinente dans le domaine de la santé animale, plus spécialement en matière de préparation et riposte contre les flambées épidémiques et dans le processus de l'amélioration de la performance des services vétérinaires ;
- Familiarité avec les partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes

pluridisciplinaires et multiculturelles ;

- Capacité démontrée à travailler et à communiquer efficacement (oral et écrit) en Français ;
- Des compétences de « Leadership » et une flexibilité et capacité à s'adapter à des situations d'urgence et de changements fréquents ;
- La connaissance de l'Anglais est un atout.

4. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur du REDISSE IV ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Les copies des attestations de travail (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations des expériences du candidat dans les domaines couverts par le poste.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), sis à Brazzaville, derrière l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, bloc 1, parcelle 70/59 bis, arrondissement 2 Baongo de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature écrites doivent être rédigés en Français, portés la mention « Candidature au poste du Spécialiste en Santé Animale pour le Projet REDISSE IV » et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le 15 Juin 2021 à 12 heures.

**Le Coordonnateur du Projet REDISSE IV
Jean Pierre OKANDZE ELENGA./.**

ERUPTION DU NYIRAGONGO

Goma épargné par la coulée de lave

La coulée de lave descendue des flancs du volcan Nyiragongo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), jusque vers Goma s'est arrêtée dans les faubourgs de la ville, a constaté dimanche matin un vidéaste de l'AFP.

La coulée de lave a cessé sa progression dans le courant de la nuit pour s'immobiliser dans les faubourgs nord-est de la ville.

Du feu et de fortes émanations se dégagent du front de lave rocheux, noirâtre et toujours instable.

Le front de lave est situé dans le faubourg de Buhe-ne, qui marque la limite de la ville avec le territoire voisin de Nyiragongo, où des maisons de plusieurs petits villages ont été englouties.

L'aéroport, situé à quelques centaines de mètres, a été épargné.

Plusieurs séismes, une dizaine environ, ont été ressentis à Goma depuis l'aube.

A la fois curieux et méfiants, des dizaines de badauds se sont approchés du front de lave pour constater de visu la situation, et au passage faire des images avec leur téléphone portable.

"Des gens commencent à rega-



Une vue aérienne du village de Bushara, près de Goma, après l'éruption du volcan Nyiragongo (Justin KATUMWA/AFP)

ner doucement leur domicile, la situation est plutôt calme pour le moment", a témoigné un habitant. Comme dans leur fuite la veille, ils reviennent avec leurs effets personnels, baluchons sur la tête, les enfants se donnant tous la main derrière les parents.

"Mais la population a encore peur, elle est dans l'embarras car les autorités n'ont fait aucune communication ce matin",

a-t-il ajouté.

La situation était relativement calme dans Goma en train de se réveiller lentement. Des habitants, dans la rue ou devant leur maison, observent le volcan et discutent entre eux.

"Il y a très peu de mouvement. Les gens se demandent si le volcan s'est arrêté, s'il va continuer, si la lave va réapparaître", a expliqué l'habitant déjà cité.

D'après AFP

CAS D'EXPLOITATION ET D'ABUS SEXUELS

Le coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC préoccupé

Sur les dernières allégations attribuées à des employés de la riposte à la 10e épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC, des enquêtes sont en cours.

Le représentant spécial adjoint du secrétaire général, coordonnateur résident et coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC, David McLachlan-Karr, a exprimé, le 19 mai, sa préoccupation face aux récentes allégations d'exploitation et d'abus sexuels attribuées à des employés de la riposte à la 10e épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC. Des enquêtes en cours à Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu, devraient permettre d'établir des responsabilités des différentes personnes impliquées.

Le coordonnateur humanitaire des Nations unies en RDC, tout aussi indigné que les autorités congolaises, s'est dit déterminé à poursuivre et à intensifier les efforts pour prévenir, détecter et punir les cas d'exploitation et d'abus sexuels et apporter le soutien nécessaire aux victimes. « Je tiens à réitérer ma solidarité envers toutes les victimes d'exploitation ou abus sexuels ainsi qu'à leurs familles. Chaque cas doit

faire l'objet d'une enquête et les victimes, prises en charge », a-t-il déclaré.

Dans un récent communiqué de presse, David McLachlan-Karr a relevé que la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels sont l'une de ses plus grandes priorités pour que, plus jamais, des travailleurs humanitaires ne s'adonnent à des actes contraires à leur mission. « Tout responsable doit être sanctionné », a-t-il dit avant d'inviter la presse à s'engager dans la prévention, la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels et à assurer plus de visibilité sur la situation humanitaire en RDC afin de mobiliser des ressources additionnelles pour répondre aux besoins des communautés vulnérables.

Depuis décembre 2020, une Ligne verte inter-agence a été mise en place permettant ainsi de rapporter les incidents partout en RDC où il y a un réseau de téléphonie mobile disponible. Cela a permis de recenser plusieurs incidents signalés pour lesquels des enquêtes ont été automatiquement menées et leurs auteurs sanctionnés.

Jules Tambwe Itagali

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Les Congolais appelés à la conscience pour éradiquer toutes les menaces

Rappelant que certaines actions de l'homme constituent des menaces à la biodiversité, la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, a fait savoir que le défi du développement durable grâce à la valorisation de la biodiversité ne pourra être relevé qu'avec un minimum d'engagement de tous.

Dans son message du 22 mai à la nation, à l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité (JIB), la vice-première ministre, ministre de l'Environnement et du Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaïba Masudi, a indiqué que le thème choisi pour cette année, « Nous faisons partie de la solution », rappelle que l'être humain, fait partie intégrante de la biodiversité et constitue également la solution efficace à la problématique actuelle liée au climat et à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD). Et de noter que ceci appelait à des actions urgentes et en synergie par l'ensemble des toutes les couches de la société en vue de faire face à ces menaces, y compris la pandémie de covid-19. Le VPM Bazaïba en appelle aux Congolais à se joindre aux efforts planétaires en vue de faire face à toutes les menaces. « Le gouvernement de la République par le biais du ministère de l'Environnement et Développement durable appelle à la conscience des uns et des autres pour œuvrer dans le sens d'éradiquer toutes ces menaces », a-t-elle souligné.



Les activités de l'homme, les principales menaces

Le VPM-MEDD Eve Bazaïba Masudi a rappelé, dans cette allocution urbi et orbi que certaines actions de l'homme constituent des menaces à la biodiversité et au bien-être de la planète tout entière. « En dépit de l'évidence du rôle primordial de la biodiversité pour notre bien-être, certaines activités que nous menons me-

nacent sérieusement l'existence de nos ressources biologiques, concourent à leur disparition et compromettent gravement le fonctionnement des écosystèmes », a-t-elle souligné. Parlant spécifiquement de la République démocratique du Congo (RDC), Mme Bazaïba a cité l'agriculture itinérante sur brûlis, la déforestation, la persistance du braconnage, l'occupation des aires protégées par les groupes armés

et les populations locales, l'introduction des espèces exotiques envahissantes et l'exploitation minière parmi les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité du pays. Et de noter que toutes ces menaces ont comme conséquences, le changement climatique.

C'est en relevant ces menaces que ce justifie cet appel à tous les Congolais à se joindre aux efforts entrepris sur les plans mondial et

national pour arrêter la dégradation de la situation et renverser les tendances. « Avec un minimum d'engagement de tous, ensemble, nous relèverons le défi du développement durable grâce à la valorisation de notre biodiversité. Nous faisons tous partie de la solution », a-t-elle insisté. La VPM-MEDD a, par ailleurs, profité de ce jour commémoratif pour saluer l'engagement de tous les partenaires techniques et financiers, qui appuient et accompagnent la RDC « dans cette lourde et exaltante tâche visant la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs ».

Le 22 mai de chaque année, rappelle-t-on, la communauté mondiale commémore la JIB. Cette célébration a été instituée, à en croire Mme Bazaïba, pour un double but : celui de sensibiliser le public au sujet de l'importance de la biodiversité pour l'humanité et celui d'inviter l'ensemble de la communauté à agir collectivement en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité.

Lucien Dianzenza

HUMEUR

Gare aux destructeurs de l'enseignement !

Ils sont là et vibrent à contre-courant de la réalité éducative. Ils travaillent pour des vrais « faux résultats », mais d'apparence meilleure. Résultats qui vont à l'encontre du niveau réel des élèves tant souhaité par des pouvoirs publics, des parents et la société tout entière. Que sont alors ces destructeurs de l'enseignement ?

Ces destructeurs sont de deux grandes catégories. La première, c'est celle qui crée des stratégies pour chercher à composer à la place des vrais candidats lors des examens et évaluations moyennant des récompenses financières. La deuxième, formée des complices aux allures tricheurs qui s'efforcent à mettre en place, et de manière fugitive, des soi-disant « labos », qui sont pour eux, des lieux où seront traitées certaines épreuves proposées aux évaluations ou aux examens.

Ces destructeurs ont en tête tous les calendriers des évaluations qui se déroulent au niveau de l'enseignement général, au niveau de l'enseignement technique ou au niveau de l'enseignement supérieur. Ils sont là, autour des écoles pour se familiariser avec des responsables des établissements scolaires ou des universités et instituts pour assouvir plus tard leurs ignominieux calculs. Comme qui dirait, ils font semblant d'être amis de tel ou tel responsable éducatif pour bien connaître ce qui se passe au sein de tel ou tel secteur de l'enseignement. Toujours affairistes, ces gens-là, ont toujours devers eux des gros sacs remplis d'une paperasse inouïe.

Cette première catégorie, à la manière des cyber-criminels, prend le risque d'aller vers des écoles, quand arrive le moment des campagnes d'inscription aux examens, évaluations et d'autres tests, pour solliciter des « services ». Elle se dit d'être capable de « jouer » le jeu, c'est-à-dire répondre sans être inquiétés à la place des vrais candidats en prenant par circonstance les références desdits candidats. On les voit jamais fréquenter tel ou tel établissement scolaire, mais curieusement se substituent aux candidats le jour des évaluations. Pourquoi faire ? Réponse : travailler à la place des candidats. Ce sont des élèves à la fois fantômes et mercenaires.

Certains d'entre eux ont pris même la habitude d'osciller entre la ville et les campagnes. Ils sont en ville pour soi-disant des raisons médicales, et attendent de remplir des salles de classe en campagnes lors des évaluations, tests et examens. Ce sont des vrais destructeurs de l'enseignement.

Les autorités éducatives ayant compris le jeu de cette deuxième catégorie, celle des « labos » dans des écoles, cette catégorie est en train de mettre un nouveau scaphandre pour échapper aux radars des autorités. Ces « labos » ne sont plus au sein des écoles, mais sont plutôt devenus ambulants. Ils sont là, ces spécialistes de cette deuxième catégorie à quelques mètres aux alentours de là où se déroulent des évaluations, examens et tests pour chercher à exercer des « pressions amicales » sur des surveillants et le dispositif sécuritaire mis en place afin de faire pénétrer dans des salles des sujets traités. Gare aux hommes aux gros sacs qui oscillent sans cesse autour des centres d'examens et évaluations !

En plus de ces deux grandes catégories phares qui détruisent l'enseignement, il y a aussi bien d'autres, notamment des parents qui marchandent le passage de leurs enfants, des écoles qui recrutent des élèves sans bulletins de notes, des enseignants qui distribuent des notes de façon arbitraire et des élèves qui n'accordent plus du crédit à la lecture véritable.

Que cela soit clair, nous n'avons su que dénoncer certaines pratiques inouïes qui participent à la destruction de l'enseignement, mais nous n'avons pas traité ici toutes les causes de la baisse du niveau scolaire, car elles sont nombreuses bien qu'elles soient décriées chaque fois. Affaire à suivre !

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Médecins d'Afrique initie une formation à l'endroit des associations

Une session de renforcement des capacités des Organisations de la société civile (OSC) a été organisée, du 17 au 19 mai, par l'ONG Médecins d'Afrique, afin de riposter avec efficacité à la pandémie de Covid-19.

Face à la recrudescence du taux de positivité qui est passé de 10 à 14 %, l'ONG Médecins d'Afrique en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé a initié une formation de trois jours sur la Covid-19 à Pointe-Noire, épice de la maladie.

Près de cent personnes ont suivi des enseignements sur : la situation actuelle de la Covid-19 au niveau mondial et national, les notions essentielles (historique, mode de contamination et symptômes), la surveillance épidémiologique à base communautaire, prévention et contrôle des infections, vaccination contre la covid-19, communications sur risques liés à la Covid-19, techniques de communication pour l'engagement communautaire. « Cet atelier de formation des ONG et associations sur le renforcement des ca-



La tribune lors du lancement de la formation sur la Covid-19

pacités à base communautaire concernant les mesures de prévention face à la pandémie de la Covid-19 est la bienvenue », s'est réjouie Mercia Mabi, cheffe de service études et planification à la direction départementale des soins et services de santé de Pointe-Noire, représentant la directrice départementale. Pour Régine Goma, coordinatrice interdépartementale des organisations de la société civile de Pointe-Noire, cette formation doit être suivie d'effet sur le terrain parce que les bénéficiaires doivent s'appropriier les en-

seignements reçus pour en faire bon usage dans le cadre de la riposte à la pandémie de covid-19.

Signalons que la formation initiée par Médecins d'Afrique a pour objectif principal de renforcer les capacités des agents de santé de Pointe-Noire, des ONG et associations sur la sensibilisation et l'éducation de la population à la Covid-19. Elle vise aussi la prévention, le contrôle des infections et la prise en charge des cas simples, modérés ou sévères à la covid-19.

Hervé Brice Mampouya

Prestation de serment de 25 inspecteurs du travail

Vingt-cinq inspecteurs et administrateurs du travail, parmi lesquels cinq femmes, viennent de prêter leur serment, le 19 mai, dans la ville économique, devant la Cour d'appel lors d'une audience publique.

La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence de Joseph Akondzo Nguiambo, André Okombi et Apollinaire Mampassi respectivement directeur général du travail, vice-président de la Cour d'appel de Pointe-Noire et directeur départemental du travail à Pointe-Noire et au Kouilou.

S'exprimant à l'occasion, Ernest Mouanda, avocat général, a rappelé aux inspecteurs du travail les principaux pouvoirs et missions qui leur sont assignés. Ceux-ci sont définis, entre autres, par les dispositions des articles 154-1 à 154-3 et 155 du code du travail. Selon les dispositions de ces articles, les administrateurs et inspecteurs du travail peuvent constater par procès verbal les infractions à la législation et la réglementation du travail. Les dispositions 155 du même code octroient à ces derniers les pouvoirs très

importants, notamment de procéder à tous les examens, contrôles ou enquêtes jugés nécessaires pour s'assurer que les dispositions applicables sont effectivement observées.

En effet ces derniers, poursuit l'orateur, peuvent interroger l'employeur ou le personnel de l'entreprise, contrôler leur identité, demander des renseignements ou toute autre personne dont les témoignages peuvent sembler nécessaires, requérir la production de tout registre ou document, relever et emporter aux fins d'analyse en présence du chef d'entreprise, du chef d'établissement ou son suppléant et contre reçu des échantillons des matières ou substances utilisés ou manipulés. De convoquer par écrit à l'inspection du travail tout employeur et tout employé. Cependant, ils sont tenus à l'obligation de discrétion et au secret professionnel.

Dans les mines et carrières, les administrateurs et inspecteurs du travail ont le devoir de veiller à ce que les installations relevant de leur contrôle technique soient aménagées en vue de garantir la sécurité des travailleurs.

Pour sa part, le directeur général du travail, Joseph Akondzo Nguiambo, a signifié qu'il a reçu des instructions du ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'Etat, du Travail et de la Sécurité sociale qui exige que les administrateurs et inspecteurs de travail recouvrent les instruments de leur souveraineté.

« Le serment que ces derniers viennent de prêter participe effectivement aux fondamentaux de leur identité. La symbolique qui se dégage derrière ce serment est l'engagement à servir efficacement, à ne pas trahir le même serment en vue de conserver le secret professionnel selon les règles de l'art ; tout en mettant l'éthique et la déontologie professionnelle en avant », a-t-il déclaré.

Séverin Ibara

PEINTURE

La Fondation Basango relance ses activités avec l'exposition « Réalisme imaginaire »

Après 5 ans d'inactivité, cette structure qui œuvre pour la sauvegarde de l'art congolais et africain a récemment réouvert ses portes sur un nouveau site situé à la cité Tchikobo, au Centre-ville, avec l'exposition de peinture intitulée « Réalisme imaginaire » du peintre congolais de la République démocratique du Congo (RDC) Fiston Maketa.

Le Vernissage de ladite exposition qui a eu lieu le 13 mai dernier a aussi marqué l'inauguration de la nouvelle galerie Basango. Fiston Maketa expose 23 tableaux (acryliques sur toiles avec des paillettes) de différents formats allant de 150x150 cm (avec le tableau intitulé « Dernière photo ») à 85x85cm (tableau « Moseka » la vierge). Les toiles représentent des hommes et des femmes souriants et joyeux, à la forme et à la couleur de peau souvent pas ordinaire. Le peintre ayant une imagination fertile et une préférence pour les couleurs chaudes a expliqué : « Chacun a sa façon de voir les choses. Moi je peux vous voir bleu ou rouge alors que d'autres vous voient noirs. C'est pourquoi j'ai intitulé cette exposition « Réalisme imaginaire ». Je peins la réalité de mon imaginaire. Pour ce qui est des couleurs, j'aime le chaud, le chaud c'est l'Afrique ».

Optimiste et Autodidacte, Fiston Maketa s'inspire de son quotidien. Sur ses toiles, il peint la société congolaise (les deux Congo). Sur plusieurs de ses tableaux, on note la présence de la moto, des

vieilles voitures, des plantes ainsi que des arbres. Pour l'artiste, les arbres c'est l'Afrique, une Afrique qui n'est pas encore construite. La moto c'est pour évoquer les difficultés de transport auxquelles nous sommes souvent confrontés au quotidien en RDC qui ont conduit à l'utilisation des taxis-motos communément appelés « wewas ». Et les vieilles voitures, telles que « les Kombis », pour montrer aux jeunes les moyens de transport que les grands-parents utilisaient à leur époque.

Fiston Maketa, qui se décrit comme un artiste populaire contemporain, se met lui-même aussi en scène. On peut le reconnaître sur certains tableaux, entouré de ses proches et des membres de sa famille. Une manière pour lui de présenter sa culture, la joie d'être ensemble avec ceux qu'on porte et ceux qu'on aime, la joie qui règne en RDC malgré les situations difficiles. L'artiste veut aussi montrer la force du sourire qui, pour lui, permet de surmonter les difficultés. « On manque presque de tout, mais on ne manque pas de sourire et le sourire ne se vend pas », a-t-il lancé



Tchianna Tchicou-Pembey alias Queen Tawa, en gris au centre, avec ses modèles lors du vernissage de l'exposition « Réalisme imaginaire »

tout souriant.

Ainsi, après 5 ans de silence, la Fondation Basango, qui œuvre pour donner de la visibilité aux artistes congolais, africains et ceux de la diaspora, renoue avec ses activités. Celles-ci seront dorénavant axées uniquement sur les arts plastiques et le cinéma, a confié son directeur, Wilfrid Massamba : « Le projet Basango n'était pas fini, il était juste en stand-by. En revenant ici au Congo où se trouvent mes racines,

après avoir séjourné 5 ans en Colombie, l'idée est de relancer nos activités en se concentrant sur la partie exposition d'œuvres d'artistes africains, afro descendants et congolais, et également sur le Cinéma. Nous allons relancer le Moké film festival qui connaîtra sa 3^e édition en septembre prochain ».

Outre l'exposition, l'inauguration de la nouvelle galerie Basango a été enrichie en couleurs avec la présence de la chanteuse et styliste congo-

laise, créatrice de la marque Liputa Swagga, Tchianna Tchicou-Pembey alias Queen Tawa, qui a présenté certaines de ses créations faites en Liputa (pagne), dans le thème afro stylisme, son thème de prédilection. Ses modèles (conçu dans le style afro futurisme) qui donnent l'impression d'avoir des Mapapu (des ailes) sont à la fois extravagants et élégants. Les créations de Queen Tawa suscitent admiration et interrogation.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

REGGAE

Le groupe Conquering Lions ravive le souvenir de Bob Marley

Le groupe Conquering Lions s'est produit, il y a quelques jours, à l'Institut Français du Congo (IFC) dans la ville de Pointe-Noire, pour célébrer le 40^{ème} anniversaire de la disparition de Bob Marley, pape du reggae. Un concert entre émotion et nostalgie.

Cela fait 40 ans depuis que le légendaire chanteur de reggae Robert Nesta Marley dit Bob Marley décédait d'un cancer à Miami, à l'âge de 36 ans, plus précisément le 11 mai 1981. De nombreux événements ont été organisés partout dans le monde pour lui rendre hommage.

À Pointe-Noire, l'IFC lui a rendu un vibrant hommage en organisant un spectacle de musique qui a regroupé plusieurs artistes d'ici et d'ailleurs. Le groupe du terroir, Conquering Lions, faisant partie de cette programmation, a su compter



Conquering Lions pendant le concert DR

par la délicatesse de ses musiciens pour proposer au public venu nombreux dans la salle Tchicaya-U'Tam'Si un concert reggae authentique, original et intemporel.

Ce concert en hommage à Bob Marley a permis à ce groupe de faire connaître non seulement ses nouveaux morceaux, mais également d'intégrer la liste de programmation de l'IFC. À la batterie il y avait Tocha,

Jah Rock à la guitare solo, Prince et Klaus aux cuivres, vieux Bill Bongo et Samourai à la percussion, Jah Gloire au clavier, Mardochoy à la guitare basse et Patrick Bikoumou à la guitare rythmique et chant. Réunis depuis quelques années autour d'une musique chargée d'histoire et d'un rêve commun, à savoir prôner la diversité, le partage et l'amour du prochain, les membres de

ce groupe ont su séduire un large public sur scène, ce qui leur a permis de créer un véritable noyau de fans autour de leur musique. Pour la petite histoire, Bob Marley est né en 1945 d'un père blanc de la classe moyenne et d'une mère noire, en Jamaïque. Son enfance se déroule dans la pauvreté et il a peu de contacts avec son père, un officier de marine qui travaille pour le gouvernement britannique.

Il quitte la maison familiale à l'âge de 14 ans pour poursuivre une carrière musicale à Kingston. En 1972, Marley arrive en Grande-Bretagne avec son groupe « The Wailers » pour une tournée avec Johnny Nash, dans l'espoir de lancer sa carrière internationale. L'année suivante, les Wailers sortent leur album « Catch a Fire » et font leurs débuts à

la télévision sur la BBC. Cette apparition aura un grand impact et leur donnera un public plus large en dehors de leur base de fans traditionnelle.

Après une autre tournée en 1975, un enregistrement de « No Woman No Cry » live au Lyceum de Londres est sorti en single et donne à Bob Marley son premier succès britannique. Dès lors, le chanteur entre dans le courant musical dominant et devient un nom connu de tous.

Son tube « Buffalo Soldier » a été le plus important du chanteur au Royaume-Uni, atteignant la quatrième place en mai 1983. L'album « Exodus », sorti en 1977, a été nommé album du siècle par le Time Magazine.

Quarante ans après sa mort, les Rastas se souviennent encore, la mémoire dans la peau.

Hugues Prosper Mabonzo

TRANSPORT FLUVIAL

Les armateurs sensibilisés à la nouvelle application smartphone

Le chef de service hydrographie au Groupe d'intérêt économique-Service commun d'entretien des voies navigables (GIE-SCEVEN), Levy Sylver Ayissou, a, lors d'un atelier le 22 mai à Brazzaville, invité les acteurs du secteur à se servir désormais du système électronique de visualisation des informations de navigation.

« En effet, nos navigants pourront s'appuyer désormais sur elle pour connaître en temps réel leur position dans les chenaux navigables, les obstacles existants et le balisage mis en place pour les éviter », a indiqué le chef de service hydrographie au GIE-SCEVN. « Ils pourront suivre leur déplacement sur l'écran de leur smartphone de nuit au lieu de rechercher avec peine, des signaux sur les berges au moyen des projecteurs », a-t-il poursuivi, avant d'instruire les usagers (armateurs) des voies d'eau intérieure de la région à ne pas abandonner les albums de navigation analogiques, mais une progression vers le modernisme qui demande beaucoup d'efforts d'information, de formation et d'adaptation à la nouvelle technologie, plus rassurante pour la sécurité de notre navigation fluviale.

L'atelier a été marqué par quatre temps forts : la présentation du projet GMES & Africa, financé par l'union européenne à travers l'Union africaine et débuté en 2018, s'inscrit dans la suite des projets AMESD et MESA qui visaient à accroître les capacités de gestion de l'information, de prise de décision et de mise en œuvre de politiques de gestion des ressources en eau des pays de la région Afrique centrale aux institutions régionales ; la présentation des fonctionnalités de l'application smartphone ; faire une pratique de l'application réelle, et enfin, faire une pratique de navigation avec l'application à bord d'un bateau ;

Rappelons que cet atelier a été financé sur les Fonds du projet CICOS/GMES & Africa alloués à la SCEVN. Il a connu la participation d'environ trente participants issus des administrations de transport par voie d'eau intérieure et des usagers armateurs venus de la République démocratique du Congo, sous la conduite de la délégation de la Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) et du Congo Brazzaville.

Guillaume Ondze

RÉFORME DE L'ÉTAT

Luc Joseph Okio va oeuvrer en faveur de la réforme des administrations

La cérémonie de passation de consignes entre le vice-Premier ministre sortant, en charge de la Réforme de l'Etat, Firmin Ayessa, et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, s'est déroulée le 22 mai en présence du conseiller juridique du président de la République, Laurent Tengou.

« La réforme de l'Etat vise l'amélioration de l'organisation de l'action administrative d'une nation. Elle vise également l'amélioration de la gouvernance publique. C'est donc important, c'est une action qui, lorsqu'elle sera déployée, concerne l'ensemble des secteurs de l'administration. C'est une action multisectorielle », a rappelé Firmin Ayessa, insistant sur le caractère transversal de la réforme de l'Etat. Il a été nommé ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale dans le nouveau gouvernement. « Je suis convaincu que ce témoin je le passe aux mains sûres parce que, monsieur le ministre, vous avez tout le potentiel qu'il faut pour relever les défis... », a dit Firmin Ayessa. De son côté, Luc Joseph Okio s'est félicité des avancées réalisées par son prédécesseur dans la préparation des cadres juridiques. « En créant un département spécifiquement dédié à cette question



Réforme de l'Etat : Luc Joseph Okio va oeuvrer en faveur de la réforme des administrations

de la réforme de l'Etat et en le plaçant sous l'autorité du Premier ministre, le président de la République a donné l'élan, il nous reviendra d'en concrétiser. Je puis vous rassurer, en prenant ce relais, que nous continuerons à accorder à la réforme de l'Etat l'attention que requiert la mise en place de l'Etat protecteur que son excellence monsieur le président de la République appelle de tous ses vœux », a-t-il indiqué. Pour accomplir cette nouvelle tâche, Luc Joseph Okio compte sur le savoir-faire des cadres évoluant à la direction générale de la réforme de l'Etat. « ...J'appelle donc chacun d'eux à plus d'ardeur

au travail. L'accroissement de l'amélioration de leurs performances en dépendra », a-t-il estimé.

Qui est Luc Joseph Okio ?

Né en 1949 à Ankari (Djambala) dans le département des Plateaux, Luc Joseph Okio est détenteur d'un doctorat unique en science politique de l'université de Bordeaux I. Il était depuis 2018 ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Turquie avec juridiction en République islamique d'Iran, en République islamique du Pakistan, au Liban, en Irak, en Ukraine, en Géorgie, à Chypre.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Vers un conflit de grande intensité ?

Ce qui se passe depuis plusieurs semaines au Proche-Orient où les Palestiniens et les Israéliens se défient, se menacent, s'affrontent à fleurets dénichés causant la perte de nombreuses vies humaines était, hélas ! prévisible, pour ne pas dire inévitable. Provoqué par l'annexion progressive des terres palestiniennes qui figure au cœur de la stratégie du chef du gouvernement, Benjamin Netanyahu, ce conflit a brutalement dégénéré lorsqu'il a gagné le cœur de Jérusalem où cohabitent pourtant depuis des siècles les trois religions monothéistes qui se partagent la cité historique. Il a alors pris une tournure dramatique dont les conséquences seront à coup sûr terribles comme en témoignent dès à présent les tirs de roquette depuis la bande de Gaza, les ripostes de l'armée israélienne, la démolition d'immeubles entiers au cœur de la capitale du Hamas, les dégâts humains et physiques qui en ont résulté.

Ce que l'on doit comprendre aujourd'hui c'est que le conflit en préparation dépasse largement les deux peuples qui s'affrontent. De la même façon qu'il avait dégénéré lors de la guerre dite « des Six jours », il y a cinquante-quatre ans, de la même façon il s'étendra un jour ou l'autre

à l'ensemble du Moyen-Orient : d'abord parce que les Israéliens, qui ont vécu l'horrible drame de la Shoah durant la Deuxième Guerre mondiale, feront tout pour se mettre à l'abri d'un nouveau drame humain en empêchant la création d'un Etat palestinien qui pourrait tenter de les détruire; ensuite, parce que tôt ou tard le conflit larvé auquel nous assistons prendra une dimension imprévue avec l'emploi possible, sinon même probable, d'armes de destruction massive.

Doté grâce à la France de l'arme nucléaire, Israël mettra en effet tout en œuvre dans les mois et les années à venir pour empêcher l'Iran ou d'autres puissances de la région de s'en doter elles-mêmes. Convaincus à juste titre que les Mollahs de Téhéran sont bien décidés à franchir ce pas décisif et s'y emploient en sous-main alors même que la communauté internationale tente quant à elle de bloquer ce processus grâce aux négociations qui se déroulent actuellement à Vienne les dirigeants israéliens, appuyés directement ou indirectement par les Etats-Unis, n'hésiteront pas à mener des actions visant à bloquer la menace potentielle qui pèse sur leur pays. Ce qu'ils ont d'ailleurs déjà commencé en sous-main comme le prouvent les attaques sou-

terraines menées ces derniers temps contre les installations nucléaires de l'Iran.

Compte tenu de ce qui précède il est probable, sinon même certain que des tensions présentes au Proche-Orient sortira un jour prochain un conflit de grande intensité qui opposera Israël et l'Iran, mais qui s'étendra simultanément à l'ensemble de la vaste région du Proche et du Moyen-Orient. Avec notamment, comme résultat la fermeture, au moins temporaire, du détroit d'Ormuz par où transite aujourd'hui plus du tiers de la production d'hydrocarbures du monde et donc une crise économique de grande ampleur.

Tout bien réfléchi, les conditions d'un tel conflit sont bel et bien en train de se réunir. Mieux vaut donc regarder la vérité en face sans accorder à la trêve négociée entre les Israéliens et les Palestiniens plus d'importance qu'elle n'en a réellement. Et prendre dès à présent les dispositions qui permettront à la communauté internationale de vivre le pire qui s'annonce sans sombrer dans un chaos général au cours des semaines et des mois à venir.

Jean-Paul Pigasse